



LES MATHS AU QUOTIDIEN

CONCOURS NATIONAL

Créer un jeu d'évasion

Le Professeur Mathematico ne peut plus sortir de son bureau ; on lui a pris son badge et on le lui a cassé en morceaux. Aidez-le à sortir en retrouvant les 7 morceaux de son badge.

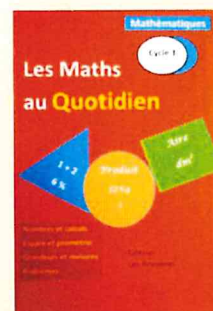
Concept : Créer un jeu d'évasion où chaque énigme résolue (un exercice de mathématiques) donne une pièce d'un puzzle.



Microsoft Collection Clipart
Word 2010

Compétences concernées :

- S'engager dans un projet
- Travailler en équipe
- Réinvestir des connaissances et des savoir-faire
- Apprendre à s'exprimer en utilisant la langue française et les langages mathématiques.



Crétion M. Fondeville
d'après un manuel
Hachette Éducation

Modalités du concours :

Des groupes de 4 à 6 élèves seront formés.

Le groupe inventera 7 problèmes tirés d'une situation de la vie quotidienne.

Le travail sera présenté sous forme d'un livret et d'un badge découpé en 7 pièces.

Support : un livret format A5 et un badge format A6

Réalisation du livret : une couverture cartonnée et 2 feuilles centrales, format A4, pliées en 2.

- Première de couverture : illustration (à la manière d'un livre de mathématiques)
- Quatrième de couverture : nom des participants, de l'enseignant, du niveau de la classe et nom de l'école
- Pages centrales : un problème par page, écrit et illustré (dessin, photo...) à l'aide de l'outil informatique ; la dernière page sera dédiée aux solutions.

Le livret sélectionné par la classe, sera envoyé, sous couvert du responsable de l'établissement, exclusivement à la section départementale de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux dossiers par niveau au jury national afin de désigner les lauréats nationaux.

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2020.

DATE DE RETOUR DES COPIES
avant le

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2021.

